

Nouvelle baisse des naissances au 3^e trimestre 2017

Jacques Bichot, économiste, professeur émérite à l'université Lyon3

*Publié le 30 octobre 2017 sur **Économie matin***

Avec 544 800 naissances pour les trois premiers trimestres 2017 contre 557 100 pour la période équivalente de 2016, selon les données de l'INSEE, la natalité en France métropolitaine a de nouveau baissé : 12 300 naissances de moins, soit 2,2% en pourcentage.

Le mois de septembre a été particulièrement mauvais : de 63 500 naissances en 2016 nous sommes passés à 61 700, soit 2,8 % de baisse.

La chute du nombre des naissances a commencé en 2015. Pour le mois de septembre, par exemple, il y eut 67 400 naissances en 2014, puis 65 500 en 2015, 63 500 en 2016, et enfin 61 700 cette année. 5 700 naissances « perdues » en trois ans, c'est une diminution de 8,5 %. Si le mouvement continue, septembre 2018 sera en retrait d'un peu plus de 10 % par rapport à 2014.

Durant les dix années précédant le début de la diminution de la natalité, de 2005 à 2014 inclusivement, les naissances en septembre ont oscillé entre 66 400 et 69 000. Même par rapport à la moins bonne année de cette décennie, la diminution est vraiment significative : 7,1 %.

Cette diminution du nombre des naissances a lieu alors même que le nombre de femmes en âge de procréer a légèrement augmenté : en prenant les femmes âgées de 19 ans à 42 ans, il s'élevait à 9 705 000 au 1^{er} janvier 2017 contre 9 554 000 au 1^{er} janvier 2004. Certes, un calcul plus sophistiqué, effectué par l'INED ou l'INSEE, serait utile, mais ces chiffres bruts montrent que l'explication de la baisse des naissances n'est pas la diminution du nombre des génitrices potentielles.

Les raisons pour lesquelles les naissances en France métropolitaine diminuent depuis 2015 sont certainement plurielles. Mais on ne peut écarter l'influence des atteintes portées à la politique familiale et à l'idée même de famille. Les attaques dont a été victime le quotient familial et les projets d'impôt individuel sur le revenu de chaque conjoint sont à l'interface de ces deux domaines : pénalisation pécuniaire et rejet de la notion de famille corps intermédiaire vont de pair.

Le mépris affiché par les pouvoirs publics relativement aux manifestations opposées à la déconstruction du modèle législatif de la famille, et l'utilisation des prestations familiales comme source majeure d'économie en matière de sécurité sociale, ont sans doute joué un rôle.

La dégradation de la qualité de l'enseignement et l'introduction à l'école d'une idéologie très antifamiliale concernant le « genre » ont pu également contribuer à dissuader des couples de donner la vie. À tout cela se sont ajoutés la morosité économique, l'amateurisme des dirigeants politiques, et l'inquiétude face à une immigration visiblement non maîtrisée. Le projet de fonder un foyer et d'agrandir une famille n'est pas indépendant du contexte idéologique, social, politique et économique.